

LE MAG INFO MAGNELAY MONTIGNY



A l'initiative de l'association "Justice pour Jacky Hecquet"



CONFÉRENCE DE SAMUEL PINTEL

RESCAPÉ DES ENFANTS D'IZIEU

SAMUEL PINTEL EST L'UN DES 61 ENFANTS QUI ONT ÉCHAPPÉ À LA RAFLE DE LA MAISON D'IZIEU EN AVRIL 1944.

IL LIVRERA SES SOUVENIRS DE CES ÉVÈNEMENTS VÉCUS PENDANT LA GUERRE ET DÉDICACERA SON LIVRE "L'ENFANT D'IZIEU".



SAMEDI 12 AVRIL 2025 À 14H30

Salle du Marmouset (face à la gendarmerie)
60420 Maignelay-Montigny

Renseignements ☎ 06 14 87 81 75 / 06 30 84 29 39



N° 17
Avril/
Mai 2025

• Vie communale



• Entretien



• Cadre de vie



• Jeunesse



MAGNELAY
MONTIGNY

■ BIBLIOTHÈQUE

Courant septembre 2024, nous avons constaté des désordres affectant le plancher haut du rez-de-chaussée : des fléchissements des solivages bois ont été observés sur les 2 premières travées.

La zone a été étayée rapidement pour sécuriser les lieux et une déclaration a été faite à notre assurance qui a mandaté une expertise auprès d'un cabinet agréé à Amiens.

Cet expert s'est rendu sur place le 12 novembre 2024 et a rendu son rapport à l'assurance fin janvier / début février 2025.

Après de multiples relances, nous sommes toujours dans l'attente d'un retour de notre assureur qui nous indique que le dossier est en instruction.



■ CHIENS NON TENUS EN LAISSE

Plusieurs incidents se sont produits ces derniers mois sur des personnes et d'autres chiens. **Nous vous recommandons fortement de tenir votre chien en laisse.**

N'oubliez pas que vous êtes responsable des dommages que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.

Attention : les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent être obligatoirement tenus en laisse par une personne majeure et muselés.

Merci de faire preuve de savoir-vivre !



C'est voté !

■ Budget : le compte de gestion et le compte administratif 2024 ainsi que le budget primitif 2025 ont été approuvés (voir p. 4 à 6)

■ Pour la 13^{ème} année consécutive, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition (taxe foncière : 48.84 %, taxe foncière non bâtie : 61.79 %, taxe d'habitation : 10.50 % pour les résidences secondaires et locaux meublés non affectés à l'habitation et logements vacants depuis plus de deux ans)

■ Les tarifs pour les séjours du centre de loisirs ont été validés. Cette année, les jeunes seront accueillis à Poses (Eure) avec activités, hébergement sous tente, restauration et transport en autocar. Du 7 au 12 juillet pour les Ados (12 à 17 ans) et du 14 au 18 juillet pour les Primaires (6 à 11 ans).

■ Afin d'agrandir la déchetterie, le Conseil municipal a accepté la proposition de la CCPP de céder 2 parcelles à l'euro symbolique. Ce projet permettra d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers.

Le registre des délibérations est disponible sur le site : www.maignelay-montigny.fr

En bref...

■ MANTEAU ÉCHANGÉ

Suite au repas des aînés le 26 janvier dernier à la salle Marcel Ville, une personne est repartie avec le manteau de Mme Delacourt.

Dans ce manteau neuf et sans capuche, se trouve un paquet de mouchoirs et surtout un jeu de clés. Le manteau échangé a une capuche et de la fourrure autour. Il est disponible en mairie.

Merci à la personne qui s'est trompée de rapporter le manteau de Mme Delacourt en mairie et de récupérer le sien.

■ HOMMAGE À MME JOSIANE VILLETTE

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de Mme Josiane VILLETTE.

Mme VILLETTE a été présidente de Familles Rurales de Maignelay-Montigny et est restée très active au sein de cette association.

Elle avait été nommée Citoyenne d'Honneur de la ville le 18 avril 2015 lors de l'inauguration du local Familles Rurales.

Le Conseil Municipal lui a rendu hommage lors de la séance du 31 mars dernier.

A sa famille, à ses proches et ses amis, nous présentons nos plus sincères condoléances.



Sommaire

■ La vie communale	p. 2 - 7	■ Le cadre de vie	p. 10	■ La vie associative	p. 14 - 15
■ La bibliothèque	p. 8	■ L'enfance, la jeunesse	p. 11 - 12	■ Les Routes de l'Oise	p. 16
■ Entretien	p. 9	■ La vie pratique	p. 13		

LES ROUTES DE L'OISE

Maignelay-Montigny accueille pour la seconde année consécutive, l'arrivée de la 1^{ère} étape des Routes de l'Oise 2025.

Le samedi 7 juin prochain, notre commune accueillera la 41^{ème} édition de cette course cycliste en devenant ville arrivée de la première étape qui partira de Beauvais.

Des interdictions de circulation et de stationnement seront mises en place dans les rues concernées par les passages des coureurs.

🚲 1^{er} passage entre 16h et 16h30

en provenance du rond point de la Vierge

→ rues de Saint Just, de la Gare, François Mitterrand, du Général Leclerc et de Ravenel

🚲 Arrivée entre 17h30 et 17h50

en provenance de Coivrel par la D938

→ rues de la Madeleine, de Saint Just, de la Gare et François Mitterrand, arrivée devant le parking en face du gymnase

Venez nombreux encourager les coureurs !

Site : lesroutesdeloise.fr



OPÉRATION "TRANQUILLITÉ VACANCES"

Vous partez en vacances au moins une semaine ?

Contactez la Police Municipale pour qu'elle surveille les abords de votre domicile pendant votre absence de juin à septembre, pour un maximum de 4 semaines.

Comment faire ?

Pour bénéficier de ce service gratuit, présentez-vous dans les locaux de la Police Municipale situés en mairie afin de remplir un formulaire d'inscription (identité, période d'absence, adresse, informations sur la résidence, personnes à prévenir, renseignements utiles).

Quel service ?

En partenariat avec la Brigade de Gendarmerie de Maignelay-Montigny, une surveillance sera réalisée au quotidien aux abords de votre domicile par la Police Municipale.

L'officier de Police Judiciaire territorialement compétent sera immédiatement informé en cas d'anomalie, dégradations...

Vous serez également prévenu en cas d'anomalie.

Quelques conseils pour son départ :

- Bien verrouiller les portes et fenêtres
- Prévenir les voisins et/une personne de confiance de son absence et leur demander de venir fermer et ouvrir les volets
- Faire relever son courrier pour ne pas laisser aucun signe d'une absence prolongée
- Éviter d'enregistrer un message sur le répondeur informant d'une absence
- Ne pas signaler via les réseaux sociaux ou autres de son absence
- Ne jamais laisser une clé à des endroits que tout le monde connaît (sous le paillason, dans un pot de fleurs, dans la boîte aux lettres)

→ Les formulaires seront également transmis aux militaires de la brigade de gendarmerie.



FÊTE DE LA MUSIQUE : RECHERCHE DE MUSICIENS OU GROUPES

La Fête de la Musique aura lieu le mardi 17 juin à la salle Marcel Ville de 19h30 à 22h.

Vous avez des talents de chanteur ? Vous êtes musicien ou faites partie d'un groupe de musique ?

Si vous souhaitez vous produire à cette occasion, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie :

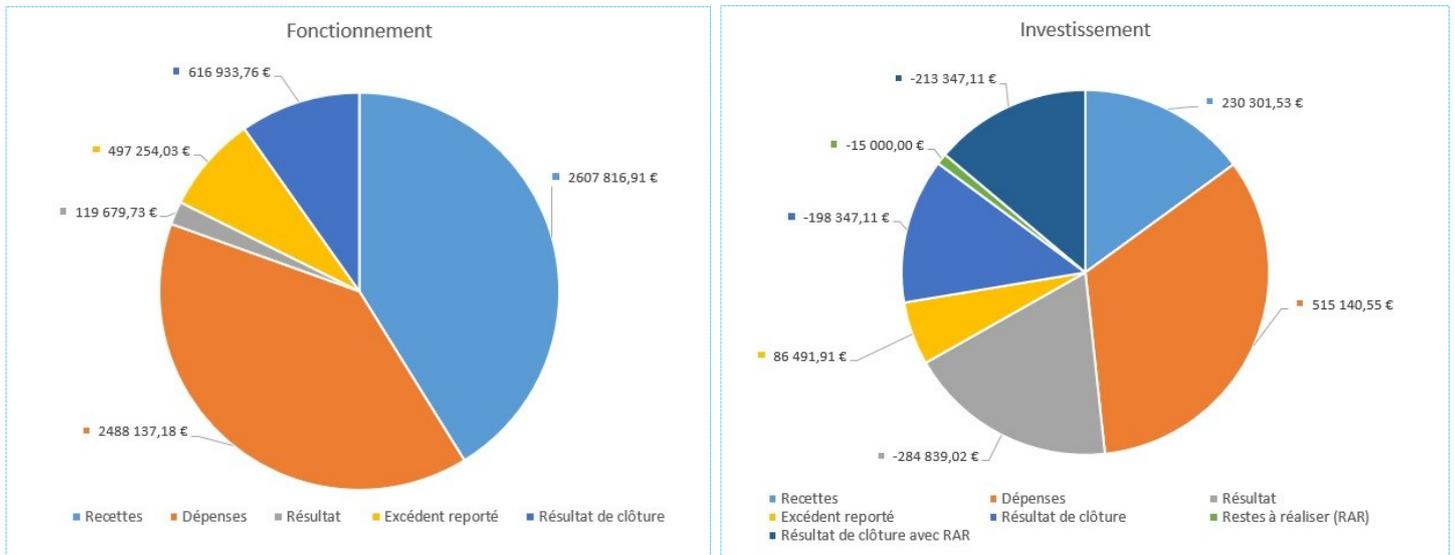
☎ 03 44 51 14 01

✉ mairie@maignelay-montigny.fr



LE BUDGET

Le conseil municipal a validé le compte de gestion et le compte administratif 2024 :



Puis, il a approuvé le budget primitif 2025 de la manière suivante :



Note de présentation du budget primitif 2025

Mes cher(e)s collègues,

Avant de vous proposer l'adoption de notre budget pour l'année 2025, je souhaite revenir sur le contexte international, national et local dans lequel il a été élaboré.

Le contexte international, national et local

Il y a 5 ans nous vivions une période inédite de notre histoire contemporaine avec la crise du COVID. Au sortir du confinement, certain ont pu nourrir l'espoir « qu'un monde nouveau finirait par surgir de tout cela ». Sans que l'on sache pourquoi, ni à quoi ce monde pourrait ressembler.

Eh bien on n'a pas été déçu !

Guerre en plein cœur de l'Europe en Ukraine, réélection d'un président putschiste aux Etats-Unis, proche orient à feu et à sang... sans parler des conflits moins médiatisés mais tout aussi cruels qui ensanglantent l'Afrique.

Nous vivons dans un monde entièrement bouleversé, métamorphosé, d'où ont disparu les repères traditionnels.

Et notre pays, la France, n'échappe pas à ces bouleversements avec un paysage politique plus que jamais morcelé qui engendre instabilité gouvernemental et retard, notamment dans l'adoption de la loi de finance 2025.

Si l'on veut préserver un peu de raison et ne pas se laisser happer dans les tourbillons de haine et de mensonge, il nous faut préserver une saine indépendance d'esprit. Il nous faut ne pas perdre notre sang-froid mais rester calme : peser et soupeser, calculer, réfléchir, se modérer.

Est-ce à dire qu'on puisse rester les bras croisés devant les problèmes majeurs : harcèlement, homophobie, racisme, antisémitisme, mal logement, injustices sociales ... certainement pas !

Doit-on pour autant sombrer dans le mensonge, la démagogie et la bêtise ? Je ne le crois pas !

Ainsi en septembre dernier c'est en raison du manque de logements sociaux de qualité que le conseil municipal s'est prononcé contre la transformation de l'ancienne résidence des personnes âgées en foyer pour Mineurs Non Accompagnés et non par racisme ou xénophobie !

Certains fauteurs de haine, adeptes des régimes autoritaires, ont tenté et tentent encore de dévoyer notre combat. Ils vont être déçus car les Maignemontoises et les Maignemontois ont de l'intelligence et du cœur.

Disons-le franchement, ce projet engendre de la peur et nous semble inadapté à de nombreux égards. Si néanmoins il devait voir le jour, nous nous devons d'accueillir au mieux les futurs résidents. C'est d'ailleurs ce que m'ont exprimés de nombreux habitants de notre commune.

C'est dans cet environnement anxiogène qu'il nous a fallu travailler pour élaborer le projet de budget qui vous est présenté ce soir.

Le cadre général du budget

Je souhaite d'autant plus remercier celles et ceux qui y ont participé : agents communaux, responsables des services (avec une mention particulière à notre Directrice Générale des services), les membres de la commission des finances et vous tous membres du conseil municipal.

Il est un autre aspect tout aussi important qui constitue le contexte dans lequel a été élaboré ce budget : c'est celui de la situation économique. Guerre commerciale, faible croissance économique, risque de récession... et diminution du soutien à l'investissement local (Fonds vert...).

D'autres mesures impactent les collectivités locales telle l'augmentation des cotisations sociales (CNRACL +4% par an). Cependant grâce aux efforts de gestion menés depuis de nombreuses années, nous pouvons nous appuyer sur la bonne santé financière de notre commune et poursuivre nos objectifs.

Priorité à la jeunesse

Commençons par l'éducation.

Le syndicat scolaire auquel nous appartenons a récemment voté un budget de plus de 475 000 €. (pour mémoire Maignelay-Montigny contribue à 80% au budget de ce syndicat).

La jeunesse c'est aussi le périscolaire, le centre de loisirs et la cantine. Nous prévoyons toujours de **ne pas augmenter la participation des familles ni le tarif des repas**.

Focus sur la restauration scolaire

Nous continuons à appliquer le tarif de 3,45 € adopté par le conseil municipal en 2012. Depuis, le tarif qui nous est facturé a augmenté de plus de 31 % et le nombre de repas servis par an est passé de moins de 17 500 en 2017 à plus de 23 300 l'an dernier soit une augmentation de 33 %.



Soutien à nos 35 associations +20% en 2 ans : près de 38 000 € cette année contre 30 000 € il y a deux ans. (136 coupons sport et culture).

Sécurité : mise à niveau de notre système de vidéo protection et équipements de la police municipale.

Focus sur la police municipale

Je souhaite profiter de cette présentation pour vous faire un rapide compte-rendu de l'activité soutenue et de l'efficacité de notre policier municipal. Depuis le 2 septembre dernier 1195 missions ont été réalisées parmi lesquelles on peut dénombrer 51 verbalisations relatives au code de la route ou de l'environnement, 3 interpellations suite à un délit avec mise à la disposition de l'officier de police judiciaire, 78 visionnages (vidéoprotection), 39 interventions de prévention routière dans nos écoles et 30 missions en collaboration avec la gendarmerie.



Sécurité routière : fin du programme de 40 000 €. Nous avons réglé en février les 8 550 € restant.

Eclairage public : fin du passage au 100% LED et éclairage parvis mairie, parking crèche, passage piéton devant le gymnase.
Suite aux investissements réalisés ces dernières années grâce au SEZEO, des économies substantielles sont à prévoir en terme de consommation. Un bilan détaillé est en cours d'élaboration. Il vous sera présenté au cours d'une prochaine réunion du conseil municipal. Nous pourrions alors nous prononcer sur l'opportunité de maintenir l'extinction de l'éclairage public ou de rétablir l'éclairage nocturne.



Patrimoine :

bâtiments communaux : l'étude de la rénovation énergétique du Marmouset se poursuit, éclairage public 100% LED terminé en 2024 (121 141 € reste à charge 30 200 € grâce au SEZEO), voirie (passage protégé face au cabinet médical, divers portions de rues ou trottoirs 50 000 €), monuments historiques (190 000 € église St Martin de Montigny), amélioration du cadre de vie (square des charmilles), cimetières au total 51 000 € en 2 ans (26 000 € cimetière de la rue Marceau Objois en 2025).



Sport : vestiaire stade Minigrip.

Aides sociales : contribution au budget du CCAS : 7 000 €.

A cela il convient d'ajouter :

- maintien du niveau et la qualité des services rendus aux habitants
- une dette contenue (aucun emprunt n'est prévu encore cette année)
- des investissements bénéficiant des subventions de nos partenaires institutionnels, chaque fois que possible

Voilà ce qui nous a guidé dans l'élaboration de notre budget.

CONCLUSION GENERALE : conjuguer PRUDENCE & AMBITION !

Les prévisions budgétaires qui vous sont proposées reflètent la prudence nécessaire pour tenir durablement l'objectif de développement de notre commune avec des projets de grande ampleur bénéficiant d'un accompagnement financier de nos partenaires institutionnels.



Les efforts de gestion engagés par notre commune permettent de bénéficier d'une situation financière saine. Le solde des exercices précédents, l'évolution favorable des bases fiscales de l'Etat et de la DGF sont des atouts sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour maintenir une politique volontariste en faveur des habitants.

Néanmoins, il convient toujours de rester prudent pour ménager l'avenir et il me semble nécessaire de s'efforcer encore de ne pas augmenter la fiscalité.

Les choix que je vous propose résultent d'une logique de développement qui favorise les projets prioritaires utiles aux Maignemontoises et aux Maignemontois. Les conditions étant réunies, **je vous propose de ne pas augmenter les taux de fiscalité, pour la 13^{ème} année consécutive.**

Telles sont les orientations générales qui sont traduites en chiffres dans le projet de budget primitif que je vous propose pour l'année 2025.

Maignelay-Montigny, le 31 mars 2025
Denis FLOUR, Maire de Maignelay-Montigny



VIE ÉCONOMIQUE

◆ LES FRÈRES BARBIERS

L'Art du Barbier et du Barman, façon Western

- Barbes et cheveux comme autrefois
- Service bar sur place (sans alcool)
- Réservation et paiement en ligne possible sur le site

1 rue du 8 mai 60420 Maignelay-Montigny
☎ 09 60 37 59 28

Horaires d'ouverture :

- du mardi au samedi : 9h - 19h30 (sans rendez-vous)
- le lundi : Peut être ouvert sur rendez-vous

Site : lesfreresbarbiers.fr

Insta : lesfreresbarbiers1



◆ ETUDE NOTARIALE

Par arrêté de Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, en date du 29 novembre 2024, paru au Journal Officiel du 12 décembre 2024, Maud Neunreuther épouse Dewaele a été nommée Notaire à la résidence de Maignelay-Montigny (Oise), office créé. Le siège de l'office est : 12 rue du Général Leclerc 60420 Maignelay-Montigny



☎ 03 44 78 36 79

mail : maud.neunreuther@notaires.fr

◆ FRED ENTREPRISE

Entretien des espaces verts et petits travaux



M. Frédéric Canny

17 rue du Château d'eau 60420 Maignelay-Montigny

☎ 06 69 95 24 20

■ PLAISIR BEAUTÉ & ONGLES

Le 11 mars dernier, Charlotte Lemette a soufflé la 1^{ère} bougie de la boutique installée au 10 rue Georges Normand ! Dans cette boutique, vous y (re)trouverez :

● "**Plaisir Beauté & Ongles**", esthéticienne et nail artist sur RDV : lundi de 9h à 14h / mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 17h

☎ 06 10 05 47 91

Facebook : Plaisir Beauté & Ongles

● les produits de "**Belles Bulles**", savonnerie artisanale, soins du corps et des cheveux

☎ 06 61 07 96 03

Site : bellesbulles.fr

Facebook : Belles Bulles / Belles Flammes

● les créations de "**Les Perles d'Angèle**", bijoux pierres naturelles, bien-être, bijoux fantaisies

☎ 06 24 67 04 53

Site : lesperlesdangele.com

Facebook : AngeliqueTheryOise

● les réalisations de "**Candles & Co**", artisan cirier, bougies artisanales, fondants parfumés

☎ 06 70 89 26 87

Facebook : Candles & Co

■ CARREFOUR MARKET

Les gérants de Carrefour Market ont entamé des travaux dans leur magasin. Un nouveau rayon fruits et légumes est déjà mis en place. Des travaux sont en cours jusque début mai pour renouveler les congélateurs et prolonger l'allée centrale.

D'autres dispositifs sont prévus comme l'étiquetage électronique des articles et la mise à disposition d'un lavomatique (laverie en livre service).

Une amélioration du drive avec un bâtiment dédié est à l'étude également.



■ La bibliothèque participe au Prix Ficelle

Cette année, la bibliothèque est ravie de participer de nouveau au Prix Ficelle.

Il s'agit d'un prix littéraire jeunesse organisé dans l'Oise et destiné aux enfants de 3 à 10 ans en 3 catégories. Ce prix met à l'honneur des albums jeunesse sélectionnés pour la qualité de leurs illustrations et de leurs histoires.

Les jeunes lecteurs ainsi que les adultes sont invités à découvrir une sélection d'albums et à voter pour leur livre préféré.

Venez à la bibliothèque découvrir les albums en compétition et donner votre avis : **votre vote compte !**

Les albums sont consultables sur place et aux horaires d'ouverture de la bibliothèque **du 04 avril au 28 mai 2025. Accès libre et gratuit**



■ Ateliers créatifs

Si vous avez envie de partager un moment de création, nous vous proposons diverses activités manuelles.

La création sera postée sur notre page Facebook une semaine avant.

C'est gratuit et ouvert à tous !
Inscriptions conseillées

Prochains rendez-vous :

- 23 avril
- 21 mai
- 25 juin

de 10h à 12h et de 14h à 17h



■ La bibliothèque célèbre la Journée Mondiale du jeu de Société !

Le samedi 24 mai, de 10h à 12h30, la bibliothèque vous invite à célébrer la journée Mondiale du Jeu de Société !

Cet événement international, dédié au plaisir de jouer ensemble est l'occasion parfaite pour découvrir le monde des jeux de société en famille ou entre amis.

Stratégie, coopération, rapidité ou imagination : il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

Que vous soyez joueur débutant ou passionné, venez partager un moment convivial autour d'une sélection variée de jeux mis à disposition.

L'entrée est libre et ouverte à tous. Alors, prêts à jouer ?



■ Bébés lecteurs

A partir de 10h30 :

- 05 avril
- 17 mai
- 07 juin



■ Café rencontre

Vous avez 60 ans et plus et vous souhaitez partager des moments conviviaux autour d'un café, d'un thé ou d'un chocolat ?

Alors les cafés rencontres organisés avec le Centre Social Rural du Ressontois sont faits pour vous !

Les vendredis de 14h à 16h :

- 16 mai
- 13 juin



■ Retour sur la soirée découverte de l'hypnose

Le vendredi 7 mars, la bibliothèque a accueilli M. Patrick Semé pour une deuxième soirée découverte et partage dédiée à l'hypnose thérapeutique.

Devant une audience attentive, il a partagé son expérience illustrant comment cette pratique peut être un outil puissant de mieux-être et de transformation personnelle.

Cette rencontre enrichissante a permis aux participants de découvrir les bienfaits potentiels de l'hypnose dans leur quotidien.

La prochaine soirée découverte est prévue le 13 juin sur un nouveau thème !

N'hésitez pas à le contacter si besoin.



■ Soirée jeux de société

Vendredi 25 avril à 18h30

En solo, en famille ou entre amis

Gratuit



Bibliothèque municipale - place du Général de Gaulle
03 44 78 50 40

catalogue en ligne : maignelay-montigny.bibli.fr
Facebook : Bibliothèque de Maignelay-Montigny

Horaires d'ouverture :

- les mardis de 10h à 12h et de 14h à 18h
- les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h

- les vendredis de 10h à 12h et de 14h à 18h30
- les samedis de 9h30 à 13h30

Pendant les vacances scolaires :

- horaires habituels
- et ouverture également les jeudis de 10h à 12h

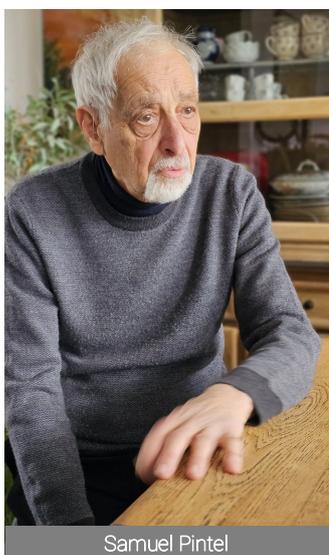
Pour ce Mag Info, nous avons rencontré à son domicile, M. Samuel Pintel. Il est l'un des enfants qui ont échappé à la rafle de la Maison d'Izieu en avril 1944. Il racontera et livrera ses souvenirs de ces événements lors d'une conférence exceptionnelle le samedi 12 avril prochain dans notre commune, à l'initiative de l'association "Justice pour Jacky Hecquet".

Samuel Pintel est né à Paris, dans une famille juive originaire de Pologne. Durant l'Occupation, sa mère et lui partent à Annecy en septembre 1943. Le 16 novembre 1943, lors d'une rafle, sa mère est arrêtée. Par réflexe, elle confie Samuel vers une femme non juive présente sur les lieux, lui sauvant ainsi la vie. Cette femme l'emmène à Chambéry, où il est recueilli par l'Union générale des israélites de France (UGIF). C'est là que le couple Zlatin, qui gère une maison d'enfants réfugiés, vient le chercher pour l'emmener dans un village de l'Ain à Izieu. Samuel arrive dans cette maison en novembre 1943, où il partage le quotidien des autres enfants, rythmé par l'école, les jeux et les promenades.

Fin janvier 1944, Samuel quitte la colonie pour être recueilli par d'anciens voisins parisiens. Le 6 avril 1944, sur ordre de Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon, une rafle est menée à la Maison d'Izieu. 44 enfants et 7 adultes sont arrêtés puis déportés, principalement vers Auschwitz, où pratiquement tous seront assassinés.



Thérèse Pintel et son fils Samuel



Samuel Pintel

Ce n'est qu'en 1987, lors du procès de Klaus Barbie que cette histoire commence à être médiatisée. Samuel reconnaît alors la maison d'Izieu en visionnant un reportage à la TV. Il se rend sur place 2 ans plus tard, discute avec des voisins et récupère le nom et le téléphone de Mme Zlatin qui était la directrice de la maison. Ensemble, ils se rencontrent régulièrement et évoque la possibilité de faire de cette maison, un lieu de mémoire.

En 1994, la Maison d'Izieu devient un musée-mémorial inauguré par le président de la République François Mitterrand dans le cadre des grands travaux. Samuel Pintel était présent ainsi que d'anciens enfants. Pendant 25 ans, il occupera la fonction de secrétaire général de l'association "Maison d'Izieu, Mémorial des enfants juifs exterminés".

En 2024, Samuel Pintel publie un livre "L'enfant d'Izieu" dans lequel il raconte son enfance pendant la guerre et rend hommage aux enfants de la Maison d'Izieu.

Depuis 20 ans, Samuel Pintel raconte son histoire partout en France notamment dans les établissements scolaires ou lors de conférences. Son témoignage permet de sensibiliser les jeunes générations, de préserver le souvenir, d'honorer la mémoire des enfants disparus et faire en sorte qu'une telle tragédie ne se reproduise pas.



La Maison d'Izieu



La salle de classe

■ CONFÉRENCE DE SAMUEL PINTEL, RESCAPÉ DES ENFANTS D'IZIEU

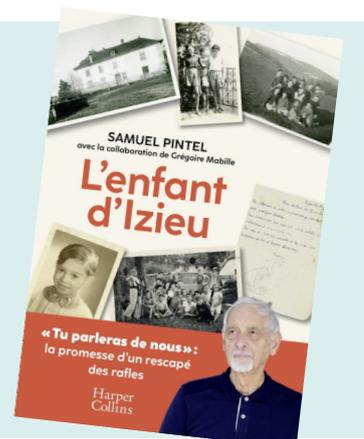
Samuel Pintel est l'un des 61 enfants qui ont échappé à la rafle de la maison d'Izieu en avril 1944.

Il livrera ses souvenirs de ces événements vécus pendant la guerre et dédicacera son livre "L'Enfant d'Izieu".

→ SAMEDI 12 AVRIL 2025 À 14H30

Salle du Marmouset (en face de la gendarmerie)

Renseignements ☎ 06 14 87 81 75 / 06 30 84 29 39



■ DÉPÔTS SAUVAGES

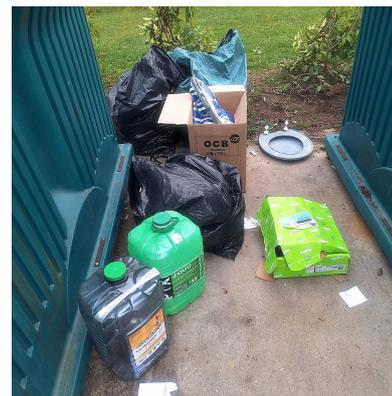
Le dépôt, l'abandon, le jet ou le déversement en lieu public d'ordures, de déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit est formellement interdit.

Cette infraction est prévue et réprimée par l'article R.541-76-1 du Code de l'Environnement et par l'article R.634-2 du Code Pénal (contravention de 4ème classe, amende forfaitaire de 135 euros).

Plusieurs personnes ayant commis cette infraction ont été verbalisées en ce début d'année 2025.

Des points d'apports volontaires et la déchetterie sont à votre disposition.

Nous vous rappelons qu'il est également interdit de déposer des déchets ou autres en dehors des containers de tri.



■ DÉCHETS VERTS : COLLECTE 2025



La collecte des déchets verts a débuté le mercredi 2 avril dans notre commune et s'arrêtera le 29 octobre sans interruption.

Sortez vos sacs la veille au soir, pas plus de 5 par foyer, sacs avec le logo Communauté de Communes du Plateau Picard.

Sont concernées uniquement les tontes de gazon et les petites tailles de haies. En aucun cas, les tas de broussailles ou de grosses branches déposés sur le trottoir à même le sol ne seront ramassés.

Pour vous débarrasser de vos déchets verts toute l'année, pensez au compostage ou à la déchetterie. Le dépôt y est gratuit pour les particuliers.

Renseignements :
Pôle environnement de la
Communauté de Communes
☎ 03 69 12 50 70



Nous vous rappelons
qu'il est interdit de
mettre ses déchets
dans un autre bac
(de voisins
notamment) que le
sien !

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi :
de 08h à 12h et de 13h30 à 19h30
- les samedis :
de 09h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h

Les infractions de bruit de voisinage sont des infractions de 3^{ème} classe qui relèvent du Tribunal de Police. Les sanctions encourues correspondent à une amende qui peut atteindre un montant de 460 €, doublée en cas de récidive. Une peine complémentaire permettant la confiscation de la chose bruyante peut être demandée par l'autorité judiciaire.

DÉJECTIONS CANINES

Par mesure d'hygiène publique, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe fixée à 35 euros.



FEUX DE JARDINS

Le règlement sanitaire départemental stipule que l'incinération des ordures ménagères est interdite. Or, les branchages, feuilles et autres résidus sont assimilés aux ordures ménagères (instruction technique du 11 mars 1987 relative à la mise en décharge contrôlée des résidus urbains).

Par conséquent, l'incinération des déchets verts ou autres déchets dans les jardins est interdite.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de profiter du ramassage sélectif des déchets verts (d'avril à octobre) et du service de la déchetterie où vous pourrez y déposer gratuitement tous vos déchets.

■ PRÉVENTION ROUTIÈRE

Le policier municipal a repris les interventions de son prédécesseur dans les classes du CP au CM2 des écoles Gabriel Bourgeois et Albert Camus.

Ces séances sont prévues pour qu'à la fin du cycle, les enfants soient autonomes dans leurs déplacements à pied, à vélo, en tant que passager d'une voiture à leur arrivée au collège.

Différents thèmes composent les séances proposées aux élèves :

- Les mots de la rue et de la route
- En voiture
- Dans le car
- Sur le trottoir (en classe)
- Une rue à traverser (en classe)
- Marcher sur le trottoir et traverser une rue (à l'extérieur)
- Le cycliste et son vélo
- Le code du vélo
- Grand test pour évaluer les connaissances

Ce cycle se termine par la délivrance d'une attestation de première éducation à la route (APER) au CM2.



■ INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES

● Ecole maternelle Charlotte Dussarps

Les familles pourront faire admettre leur enfant né en 2022 (en petite section) et 2023 (en toute petite section à condition d'avoir pris contact avec l'école afin de savoir s'il y a des places disponibles) sur rendez-vous aux dates suivantes :

- Lundi 5 mai de 16h30 à 18h00
- Mardi 6 mai de 16h30 à 18h00
- Vendredi 9 mai de 16h30 à 18h00
- Lundi 12 mai de 8h40 à 16h30
- Mardi 13 mai de 16h30 à 18h00
- Jeudi 15 mai de 10h00 à 16h30
- Vendredi 16 mai de 16h30 à 18h00

Dussarps



La prise de rendez-vous se fera directement auprès du directeur en scannant le QR code ci-dessus.

En cas de problème, merci de contacter le directeur à l'adresse mail : ce.0601479g@ac-amiens.fr ou par téléphone : 03 44 51 15 34.

Lors du rendez-vous, veuillez-vous munir :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie
- du livret de famille
- du carnet de santé ou d'un certificat médical attestant que l'enfant a subi les vaccins obligatoires
- 2 photos d'identité

Pour la fluidité des échanges, merci de venir sans votre enfant dans la mesure du possible (une visite de l'école est prévue en fin d'année scolaire).

● Ecole élémentaire Albert Camus

Les parents pourront faire admettre leur enfant né en 2019 sur rendez-vous uniquement aux dates suivantes :

- Mardi 27 mai de 9h00 à 18h00
- Lundi 02 juin de 9h00 à 18h00
- Mardi 03 juin de 9h00 à 18h00

La prise de rendez-vous se fera directement auprès de la directrice en scannant le QR code suivant :

En cas de problème merci de contacter la directrice à l'adresse mail suivante : ce.0600593u@ac-amiens.fr

Camus



Lors du rendez-vous, merci de vous munir des documents suivants : (photocopies ou originaux)

- le certificat d'inscription délivré par la mairie
- le livret de famille
- le carnet de santé ou un certificat médical attestant que l'enfant a bien eu les vaccins obligatoires

Pour les parents qui le souhaitent, une visite de la classe ainsi qu'une rencontre avec le maître des CP sera possible le jeudi 5 juin de 16h45 à 18h00 (par créneaux de 15mn) uniquement sur rendez-vous via l'adresse mail de l'école ou lors de l'admission.

Pour faciliter nos échanges lors du rendez-vous d'admission, merci de venir sans enfant dans la mesure du possible. Il lui sera en revanche possible de vous accompagner lors de la visite du 05 juin.

● Ecole élémentaire Gabriel Bourgeois

Les inscriptions se dérouleront les mardis 13, 20 et 27 mai. Il est nécessaire de prendre rendez-vous soit par mail ce.061403z@ac-amiens.fr ou par téléphone le mardi au 03 44 51 14 45. Ce rendez-vous sera l'occasion de présenter votre enfant.

Les documents à fournir sont :

- le livret de famille
- le certificat d'inscription délivré par la mairie
- le carnet de santé attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires

Afin de répondre à vos interrogations concernant le CP, une réunion d'information aura lieu le vendredi 25 avril dans la classe. L'enseignante vous présentera les méthodes pédagogiques mises en place et répondra à vos questions.

LE SERVICE JEUNESSE

Séjour d'hiver

Cette année encore, les enfants et jeunes de la commune ont eu la possibilité de participer à un séjour ski d'une semaine.

Le séjour s'est déroulé du 9 au 15 février dans la station du Collet d'Allevard en Isère.

Ce sont 29 primaires et 19 ados qui ont participé à ce séjour sous l'encadrement de Justine, Lucie, Siham, Juline, Laurine et Bernard.



Les enfants ont bien entendu pu découvrir le ski mais également visiter une ferme afin de découvrir la fabrication du fromage et visiter les caves d'affinage !

Tous ont également effectué une promenade en raquette.

Merci aux parents pour leur confiance !

Notre équipe prépare déjà le prochain séjour...

Vacances de février

Pendant que certains étaient partis faire du ski, d'autres ont eu le plaisir de découvrir l'Amérique !

Durant les 2 semaines de vacances de février, l'équipe d'animation a proposé un cocktail d'activités afin de permettre aux enfants de découvrir une partie des pays et de la culture américaine.



Contact

Informations / contact / réservations :

Service jeunesse
rue Antoine Marminia

☎ 03 44 78 89 16

jeunesse@maignelay-montigny.fr

📘 Enfance/Jeunesse Maignelay-Montigny



Enfance Jeunesse
Maignelay



Scanne le code QR pour suivre le compte

🎵 TikTok

■ ADIL DE L'OISE

Propriétaires bailleurs : travaux énergétiques, un interlocuteur impartial : l'ADIL de l'Oise

Dans le cadre des locations d'habitation principale, le bailleur est tenu de remettre à son locataire un logement décent, or la prise en compte de la performance énergétique au titre de la décence est intégrée progressivement dans la loi.

Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2023, sont indécents les logements dont la consommation estimée par le DPE (diagnostic de performance énergétique) atteint ou dépasse les 450 KWh d'énergie finale par m² de surface habitable par an.

Il en va de même depuis le 1^{er} janvier 2025 des logements dont l'étiquette énergétique est en G. Viendront ensuite les logements classés F à compter du 1^{er} janvier 2028 et à compter du 1^{er} janvier 2030 les logements classés E.

Ces dispositions s'appliquent aux nouveaux contrats de locations ou aux contrats de location en cours qui se reconduisent après ces dates.

La décence énergétique du logement ne peut donc être déterminée que par le biais du DPE. Pour mémoire ce diagnostic doit être annexé au bail lors de sa signature et ce depuis le 1^{er} juillet 2007.

Votre bien nécessite des travaux de rénovation énergétique, et vous souhaitez définir quels travaux et comment procéder pour accéder à des aides : un seul réflexe, appelez l'ADIL de l'Oise ☎ 03 44 48 61 30.

Et dans quelques semaines, nous vous proposerons de participer à nos réunions « Bail Renov' » : une sensibilisation adaptée au sujet !



■ Mairie

rue François Mitterrand
60420 Maignelay-Montigny
☎ 03 44 51 14 01
@ mairie@maignelay-montigny.fr

■ Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
09h - 12h / 13h30 - 17h30
Jeudi : 09h - 12h

■ Permanence de M. le Maire

Tous les jours de la semaine sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

■ Permanence logements

■ Changement des horaires !

Les vendredis de 17h à 18h et sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

■ Permanence travaux et urbanisme

Sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

■ Mission Locale

Permanences sur rendez-vous les 8, 15 et 29 avril après-midi
☎ 03 44 78 72 00

■ Recensement des jeunes

Les jeunes (garçons et filles) âgés de 16 ans doivent se faire recenser à leur date d'anniversaire. Se présenter au secrétariat de Mairie avec le livret de famille.



Etat civil

La mairie de Maignelay-Montigny vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage, Pacs ou du décès de votre proche dans cette rubrique. Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord. Pour cela, il vous suffit de vous rendre en mairie et de remplir le document prévu à cet effet.

Depuis début février, la commune compte :

● 4 Naissances

● 3 Pacs

dont Mme Dorine ROBERT & M. Valentin GRIMAUX le 11 mars 2025

● 3 Décès dont M. Jean-Marie DERVILLERS



■ AAE TENNIS DE TABLE

▶ Le ping, un sport pour tous

Activité loisir chaque mardi pour les jeunes dès 4 ans et les adultes à la salle du Marmouset à partir de 17h

▶ Tournoi loisir

Mardi 8 avril à partir de 19h, salle du Marmouset

▶ Tournoi officiel national B comportant un tableau ouvert aux non licenciés, compétition à Breteuil

Dimanche 20 avril

■ JUSTICE POUR JACKY HECQUET

▶ Conférence de Samuel Pintel, rescapé des enfants d'Izieu

Samedi 12 avril 2025 à 14h30

Salle du Marmouset

Samuel Pintel est l'un des 61 enfants qui ont échappé à la rafle de la maison d'Izieu en avril 1944.

Il livrera ses souvenirs de ces événements vécus pendant la guerre et dédicacera son livre "L'Enfant d'Izieu".

■ HANDBALL CLUB

▶ Loto 100% bons d'achat

Dimanche 27 avril 2025 à 14h

Salle Marcel Ville

Tombola, mini bingo, 21 tirages

Le carton : 2 €, la plaque de 15 cartons : 20 € + 1 carton gratuit

Ouverture de la salle à partir de 12h30

Buvette et restauration sur place

Places limitées

Réservations conseillées ☎ 06 08 52 20 46

■ CULTURE - JEUNESSE - SPORTS

▶ Chasse aux œufs

Dimanche 20 avril 2025 à 10h

Salle Marcel Ville

Évènement gratuit réservé aux enfants de Maignelay-

Montigny de 1 à 10 ans

Activités manuelles sur place

Inscription obligatoire :

M. Patrick Vauchelle ☎ 06 01 46 47 29

▶ Thé dansant animé par Guillaume Pruvost

Lundi 9 juin 2025 de 14h30 à 19h30

Salle Marcel Ville

Buvette et restauration sur place

Renseignements / réservations :

M. Patrick Vauchelle ☎ 06 01 46 47 29

■ UMRAC

▶ Thé dansant animé par Bruno & Giovanni

Dimanche 11 mai 2025 à 14h30

Salle Marcel Ville

Pâtisseries et boissons sur place

Entrée : 10 €

Réservations :

M. Robert Péronnet ☎ 03 44 51 15 05

Mme Ricard ☎ 03 64 20 55 72

■ JUDO CLUB

▶ Soirée Années 80

Samedi 3 mai 2025 de 20h à 3h

Salle Marcel Ville

Tarifs : entrée seule 5 €, entrée + 1 boisson : 7 €

Buvette et restauration sur place

Renseignements ☎ 06 63 49 97 88 / 06 69 44 22 38

■ LE GOÛT DES AUTRES

▶ Fête des Voisins

Samedi 7 juin 2025 à partir de 18h

Rue du Caurel

■ ENSEMBLE & SOLIDAIRES UNRPA

▶ Thé dansant animé par Duo d'Amour

Lundi 21 avril 2025 à 14h30

Salle Marcel Ville

Pâtisseries et boissons sur place

Entrée : 10 €

▶ Sortie "Guinguette en folie" dans la Somme

Jeudi 26 juin 2025

Départ en car à 7h30, petit déjeuner, présentation de la nouvelle collection RS Distribution, déjeuner animé par l'accordéoniste Serge Carpentier

Tarif : 39 € par personne (42 € pour les non-adhérents)

Réservations avant le 9 juin 2025 (en cas d'annulation, fournir obligatoirement un certificat médical)

→ Renseignements et réservations :

Mme Anne-Marie Claerebout ☎ 06 64 43 09 15

■ COMITÉ DES FÊTES

▶ Repas dansant animé par Guillaume Pruvost

Dimanche 18 mai 2025 à 12h

Salle Marcel Ville

Menu : apéritif, porcelet/jambon à la broche, pomme de terre, ratatouille, salade, fromage, dessert, boissons (vin rouge, rosé, café)

Repas complet : 32 € (boissons comprises)

Inscriptions et règlement avant le 8 mai

▶ Thé dansant animé par Seb Presta

Jeudi 29 mai 2025 de 14h30 à 19h30

Salle Marcel Ville

Ouverture des portes à 14h

Entrée : 10 €

Buvette et pâtisseries

▶ Thé dansant animé l'orchestre Archipel

Dimanche 29 juin 2025 de 14h30 à 19h30

Salle Marcel Ville

Ouverture des portes à 14h

Entrée : 10 €

Buvette et pâtisseries

→ Renseignements et réservations ☎ 06 75 99 22 73

comite.des.fetes-maignelay@sfr.fr

■ SOCIÉTÉ HISTORIQUE

▶ Visite guidée de la bibliothèque Patrick ANSAR

Samedi 24 mai 2025

Cette bibliothèque est un projet de mise à disposition d'un fonds documentaire constitué par Patrick Ansar (1952-2015) qui contient plus de 13000 ouvrages. Chercheur en histoire et très investi dans la sauvegarde et la valorisation du patrimoine, il est l'auteur de l'ouvrage "Le gothique flamboyant en Picardie, l'église et la chapelle Sainte-Marie-Madeleine de Maignelay".

13h30 : Départ, place de la gare pour le covoiturage

14h30 : Visite de la bibliothèque à Auneuil

Renseignements et réservations :

Mme Véronique Grignon ☎ 06 64 34 64 71

contact-shmm@sfr.fr

■ AMICALE DU PERSONNEL

▶ Brocante d'été

Dimanche 25 mai 2025 de 6h30 à 18h30

Rues du Général Leclerc et François Mitterrand

Particuliers : 1,50 € le ml, professionnels : 3,80 € le ml

Paiement à l'inscription avant le 16 mai

Renseignements et inscriptions :

☎ 03 44 51 14 01

■ PÉTANQUE CLUB

- ▶ Dimanche 11 mai à partir de 10h : qualificatif pour le championnat de l'Oise doublette senior masculin
- ▶ Jeudi 15 mai : championnat de l'Oise triplette mixte vétérans
- ▶ Mercredi 21 mai à 10h : qualificatif championnat doublettes vétérans
- ▶ Samedi 24 mai à 8h30 : concours provençal sur invitation
- ▶ Samedi 14 juin à 10h : challenge J.J. Péronnet en 4 ou 5 parties, ouvert à tous
- ▶ Vendredi 20 juin à 19h : concours doublettes en semi nocturne

KERMESSES DES ECOLES

Ecole Charlotte Dussarps

→ Samedi 14 juin, stade Georges Normand

Ecole Albert Camus

→ Vendredi 20 juin à partir de 17h, cour de l'école

Ecole Gabriel Bourgeois

→ Vendredi 27 juin à partir de 17h, cour de l'école

■ CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

◆ JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

Vendredi 25 avril à 10h45

Devant le collège M. et G. Blin

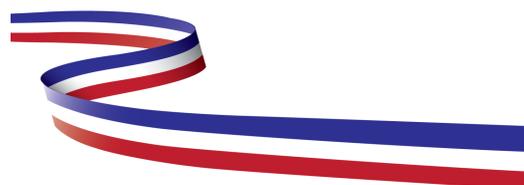
Avec la participation des élèves du collège

◆ JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Jeudi 8 mai à 10h30

Monument aux Morts

Square de la Paix



→ Pour paraître dans le prochain Mag info, les informations devront nous parvenir **avant le 27 mai 2025**

L'agenda des manifestations

Avril 2025

- ▶ **Mardi 8 à 19h** - Tournoi de ping-pong par l'AAE, salle du Marmouset
- ▶ **Samedi 12 à 14h30** - Conférence de M. Samuel Pintel par "Justice pour Jacky Hecquet", salle du Marmouset
- ▶ **Dimanche 20 à 10h** - Chasse aux œufs par le CJS, salle Marcel Ville
- ▶ **Lundi 21 à 14h30** - Thé dansant par Ensemble & Solidaires, salle Marcel Ville
- ▶ **Vendredi 25 à 10h45** - Journée nationale du Souvenir de la Déportation, devant le collège M. et G. Blin
- ▶ **Vendredi 25 à 18h30** - Soirée jeux de société, bibliothèque
- ▶ **Dimanche 27 à 14h** - Loto par le Handball Club, salle Marcel Ville

Mai 2025

- ▶ **Jeudi 1^{er} à 14h30** - Finale du Challenge Normand, stade Georges Normand
- ▶ **Jeudi 1^{er} à 16h30** - Finale de la coupe Chivot, stade Georges Normand
- ▶ **Samedi 3 à 20h** - Soirée Années 80 par le Judo Club, salle Marcel Ville
- ▶ **Jeudi 8 à 10h30** - Journée nationale de commémoration du 8 Mai 1945, square de la Paix
- ▶ **Dimanche 11 à 10h** - Qualificatif championnat par le Pétanque Club, boulodrome
- ▶ **Dimanche 11 à 14h30** - Thé dansant par l'UMRAC, salle Marcel Ville
- ▶ **Jeudi 15** - Championnat triplette mixte par le Pétanque Club, boulodrome

- ▶ **Dimanche 18 à 12h** - Repas dansant par le Comité des Fêtes, salle Marcel Ville
- ▶ **Mercredi 21 à 10h** - Qualificatif championnat par le Pétanque Club, boulodrome
- ▶ **Samedi 24 à 8h30** - Concours provençal par le Pétanque Club, boulodrome
- ▶ **Samedi 24 à 10h** - Fête mondiale du jeu, bibliothèque
- ▶ **Samedi 24 à 13h30** - Visite de la bibliothèque Patrick Ansar par la Société Historique
- ▶ **Dimanche 25 à 6h30** - Brocante par l'Amicale du personnel
- ▶ **Jeudi 29 à 14h30** - Thé dansant par le Comité des Fêtes, salle Marcel Ville

Juin 2025

- ▶ **Samedi 7** - Arrivée de la 1^{ère} étape des Routes de l'Oise
- ▶ **Samedi 7 à 18h** - Fête des Voisins par le Goût des Autres, rue du Caurel
- ▶ **Lundi 9 à 14h30** - Thé dansant par le CJS, salle Marcel Ville
- ▶ **Samedi 14 à 10h** - Challenge J.J. Péronnet par le Pétanque Club, boulodrome
- ▶ **Mardi 17 à 19h** - Fête de la Musique, salle Marcel Ville
- ▶ **Vendredi 20 à 19h** - Concours doublettes par le Pétanque Club, boulodrome
- ▶ **Jeudi 26** - Sortie Guinguette par Ensemble & Solidaires
- ▶ **Dimanche 29 à 14h30** - Thé dansant par le Comité des Fêtes, salle Marcel Ville



www.lesroutesdeloise.fr



lesroutesdeloise1983



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



BEAUVAIS



MAIGNELAY
MONTIGNY



FEUQUIERES



FORMERIE



CREVECOEUR
LE GRAND



GRANDVILLIERS



Picardie Verte
Communauté de Communes



Plateau Picard
Communauté de Communes



LES ROUTES DE L'OISE

Épreuve cyclosportive nationale - 41e édition

7, 8 et 9 Juin 2025

3 étapes en ligne
1 contre-la-montre



E. Leclerc
CRÉVECOEUR-LE-GRAND



BRIE PICARDIE

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres
Noyon & Beauvais



Région
Hauts-de-France

